

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2954

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 36

I. – Au début de la deuxième phrase de l’alinéa 11, ajouter les mots :

« L’Agence transmet à ».

II. – En conséquence, à la même deuxième phrase du même alinéa, supprimer les mots :

« se voit transmettre, par l’Agence, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel